

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	V
INTRODUCTION GÉNÉRALE	VII
Les études antérieures	VII
Originalité de la période envisagée	IX
– Les innovations de la fin du 3 ^e siècle	IX
– La coupure introduite par le règne d’Auguste	IX
Les raisons d’un choix méthodologique	X
– Les sources littéraires et leurs insuffisances	X
– Valeur méconnue des sources juridiques	XIII
– Intérêt d’une connaissance directe des documents épigraphiques	XV
Les buts de l’étude entreprise	XVI
LIVRE I	
LE LIEN PATRON-AFFRANCHI : FONDEMENTS ET EXPRESSION	1
A – LA CRÉATION DU LIEN : ASPECTS JURIDIQUES ET HUMAINS	3
<i>Chapitre I</i> – Les modes formels d’affranchissement : l’expression de la <i>voluntas domini</i>	5
La date d’apparition des formes régulières d’affranchissement	5
Affranchissement et droit de cité	7
I – La « <i>manumissio censu</i> »	10
La présentation de l’esclave à affranchir	10
Définition du <i>iussus domini</i>	11
Date d’effet de l’affranchissement par le cens	12
Rapport entre le cens et les autres formes d’affranchissement	12
L’étendue du rôle du censeur	13
Inadaptation de cette procédure au 1 ^{er} siècle av. Jésus-Christ	14
II – La « <i>manumissio vindicta</i> »	16
Une procédure «décentralisée»	16
Témoignages littéraires des second et premier siècles	17

	Pages
Le relief de Mariemont	18
Caractères juridique et religieux de ce type de libération	19
Validité de l'affranchissement <i>apud se</i> accompli par magistrat	21
Affranchissement d'individus nés ingénus	21
 III – <i>L'affranchissement par testament</i>	 23
Raisons du succès de cette procédure	23
1 – La libération directe	24
Conditions nécessaires à la validité d'un tel affranchissement	24
L'esclave doit être possédé <i>ex iure Quiritium</i>	24
Formalisme	25
Contestations possibles	28
Affranchissement immédiat	28
Affranchissement différé : le cas du <i>statuliber</i>	29
Le <i>statuliber</i> est esclave de l'héritier	30
Abus de la part de l'héritier	31
Empêchements à la libération de l'esclave	32
Limitations à la liberté d'affranchir par testament	33
2 – La liberté par fideicommiss	34
Le fideicommiss n'a aucun caractère obligatoire	34
 Appendice – L'adoption d'un esclave	 37
 Chapitre II – La limitation de la <i>voluntas domini</i> : modes particuliers d'affranchissement et intervention de l'Etat	 41
I – <i>Modes particuliers d'affranchissement</i>	41
1 – L'affranchissement de l'esclave commun	41
Le témoignage de Gaius	41
Celui de Servius	42
2 – L'affranchissement de l'esclave d'une femme	43
Intervention des tuteurs	43
Rôle du mari	44
Cas des esclaves dotaux	44
Cas des <i>servi recepticii</i>	45
3 – L'affranchissement accompli par le <i>filius familias</i> ou par le mineur sous tutelle	46
Affranchissement du <i>servus peculiaris</i>	46
Libération par un mineur	47
4 – L'affranchissement accompli au nom d'un esclave	48
 II – <i>L'intervention de l'Etat</i>	 49
1 – Affranchissement d'esclaves privés au nom de l'Etat	49
L'octroi de la liberté à des esclaves privés ayant rendu des services à la <i>res publica</i>	49
Rachat et affranchissement d'esclaves privés destinés à être enrôlés	51
2 – L'intervention du préteur	52
a) Les affranchissements informels accomplis par des citoyens romains	52
Rôle de l'éloignement de Rome	52

Pages

Refus de payer la <i>XX^a Libertatis</i>	53
Pratique délibérée de tels affranchissements, d'après les sources littéraires	53
Application défectueuse des procédés réguliers: l'exemple de la libération de Chrysippus	54
Évolution historique d'après le «Fragmentum Dositheanum» et Gaius	55
Avant les réformes prétorienne	56
L'apparition de la <i>tuitio praetoris</i>	56
Les mesures prises à l'époque augustéenne	57
b) Les affranchissements accomplis selon des modes non romains	59
Esclavage Sacré et manumission à Rome: la signification du culte de Feronia	60
Manumissions sacrales hors de Rome	60
Le culte de Feronia à Terracine et Capène	62
Le rôle exact de la déesse dès la fin du 3 ^e siècle	63
c) Affranchissements accomplis par des pérégrins et des latins et intervention prétorienne	64
Indications fournies par Tite Live	65
La leçon de la législation augustéenne	65
Le cas de Tityre	66
L'action du préteur Sulpicius	67
 Chapitre III – Esclavage et liberté	 69
I – « <i>Favor libertatis</i> »	69
1 – L'affranchissement frauduleux	69
La <i>fraus patroni</i> et matière d'affranchissement	69
La <i>fraus creditorum</i> en matière d'affranchissement	70
Le cas de Cicéron en avril 58	71
La législation augustéenne en matière d'affranchissement frauduleux	71
Portée de la <i>Lex Aelia Sentia</i>	72
Cas où l'affranchissement en fraude du créancier est autorisé	73
2 – L'affranchissement: un acte irrévocable?	74
Libération d'esclaves afin qu'ils échappent à la torture	74
Libération d'esclaves complices de leurs maîtres	75
Cas de l'esclave fugitif	76
et de l'esclave voleur	76
La notion d'ingratitude n'est pas républicaine	77
3 – Existe-t-il un préjugé favorable à la liberté à la fin de l'époque républicaine?	78
Dans de nombreux cas, les prudents s'opposent à la libération d'un esclave	78
Mais très souvent ils autorisent l'affranchissement	79
Il n'y a aucun principe moral favorable ou non à la libération de l'esclave	80
II – « <i>Spes libertatis</i> »: les aspects individuels de la manumission	81
1 – L'esclave et l'espérance de la liberté	81
<i>Spes libertatis</i> : définition	81
L'attente du jour suprême	82
alimentée par les promesses du patron,	82
mais liée à l'accomplissement d'une condition	83
Les esclaves de Plaute et Térence et leur éventuelle libération	83

	Pages
2 – Les divinités liées à la libération de l’esclave	85
Cas douteux à Toulouse	85
à Amphipolis	85
Les Lares	85
Hercule	86
Bona Dea	86
Mens Bona	87
Jupiter Liber	88
Fortuna	88
Spes	89
Conclusion du chapitre	90
La création du lien : conclusion	91
B – L’AFFIRMATION DU LIEN : LES ENSEIGNEMENTS DE LA NOMENCLATURE	93
<i>Chapitre IV – Intérêt de l’étude de la nomenclature</i>	<i>93</i>
I – <i>La mise en valeur de l’élément individualisant</i>	95
Les études antérieures	95
Critique de la méthode suivie par M. Cébeillac	95
1 – La date d’apparition du « surnom »	96
En Italie	96
Dans la Méditerranée Orientale	99
Retour à l’hypothèse de Mommsen	100
L’absence de la mention de surnom dans l’épigraphie privée à la fin de la République	101
Le surnom en tête de la nomenclature d’après l’épigraphie	103
et dans l’œuvre de Cicéron	104
Cas où le surnom indiqué est seul	104
L’existence de <i>cognomina serviles</i>	105
Changements de surnom	107
et double <i>cognomen</i>	107
Valeurs familière et sociale du surnom	108
2 – La fin du rôle du <i>praenomen</i> comme élément individualisant	108
Le prénom reprend celui du patron	108
Cas des affranchis ayant plusieurs patrons	109
Cas des affranchis ayant un prénom distinct de celui du patron	110
Valeur sociale du prénom	110
Conclusion	110
II – <i>L’expression de la dépendance vis-à-vis du patron</i>	111
1 – Le gentilice est le même que celui du patron	111
Valeur particulière du gentilice	113
La transcription du gentilice dans les épitaphes	114
2 – L’indication du statut	114

	Pages
3 – La mention du patron	116
Le patron est indiqué par son prénom	116
Cas des patronnes	116
Indication du patron autrement que par le prénom	117
Faible proportion des patronnes	119
et des patrons mineurs	119
Cas des patronats multiples : particularités régionales	120
Conclusion du livre I	123

LIVRE II

LA RELATION PATRON-AFFRANCHI : ASPECTS JURIDIQUES ET HUMAINS	125
A – LE CADRE MATÉRIEL ET HUMAIN DES RAPPORTS PATRON-AFFRANCHI	129
<i>Chapitre I</i> – La cohabitation de l'affranchi et du patron durant leur vie et après leur mort	131
I – <i>Résidence des vivants</i>	131
1 – La cohabitation de l'affranchi et du patron, aspects juridiques	131
La cohabitation est-elle obligatoire?	131
– jusqu'à la fin du deuxième siècle	131
– après les réformes prétorienne	132
2 – Le domicile légal de l'affranchi	134
Le <i>domicilium</i> du <i>libertus</i>	134
L'appartenance de l'affranchi à une tribu d'après les données littéraires	135
et l'épigraphie	137
3 – La résidence de l'affranchi d'après les sources littéraires	138
Affranchis possédant un logement indépendant	138
Affranchis résidant dans un logement concédé par le patron	139
Affranchis de riches, affranchis de citoyens pauvres	140
II – <i>Résidence des morts</i>	141
1 – La place du patron dans les préoccupations funéraires de l'affranchi	142
a) La proximité patron-affranchi et ses aspects archéologiques	142
Représentations sculptées de type réaliste	143
Représentations sculptées classicisantes	144
Conservatisme des affranchis	146
Les exemples proviennent avant tout de Rome	146
b) La <i>pietas</i> de l'affranchi envers son patron : aspects matériels	146
Participation limitée des patrons à la sépulture de leurs affranchis	147
Tombeaux remarquables élevés par des affranchis à la mémoire de leur patron	147
c) La <i>pietas</i> de l'affranchi : les derniers devoirs rendus au patron	148
2 – Les possibilités d'autonomie de l'affranchi par rapport au patron	150
a) Affranchis et sépultures <i>familiales</i>	150
Les <i>columbaria</i> des grandes familles	151

	Pages
Sépultures communes à plusieurs co-affranchis	152
et accompagnées de reliefs	152
b) Pratiques funéraires et individualisme de certains affranchis	153
<i>Loci</i> funéraires	154
<i>Domus</i> et tombeau	155
Tombeaux individuels	156
Rareté des représentations individuelles	157
Désir de paraître	158
<i>Sepulchra familiaria</i>	158
<i>Sepulchra hereditaria</i>	159
c) Affranchis et <i>columbaria</i> non familiaux	159
Affranchis membres de collèges funéraires	159
Conclusion – Autonomie assez limitée	160
A Rome l'individualisme est moins marqué	161
<i>Chapitre II – La vie familiale des affranchis : aspects juridiques et sociologiques</i>	163
Nature des sources	163
Problème des eunuques	164
Problème des célibataires	164
I – <i>Types et valeur juridique des unions</i>	165
1 – Etude des types d'unions	165
Définition des critères d'étude	165
Des unions limitées en général au cercle des affranchis	166
Des unions essentiellement « endogamiques »	169
2 – Aspects juridiques des unions : problème de leur légitimité	170
a) Les enseignements du vocabulaire	171
Limites des indications pouvant qualifier une union légitime	173
b) Le statut des enfants	174
Enfants illégitimes	175
Enfants légitimes	176
c) Origine et prolongement juridique des unions	181
Les unions d'affranchis et le <i>contubernium</i> des esclaves	181
Les unions nouées entre affranchis et ingénus	184
Conclusion	187
II – <i>La vie familiale des affranchis et son expression</i>	187
1 – La vie du couple et sa représentation	188
Les reliefs sculptés	188
Le vocabulaire des épitaphes	191
– la concorde	191
– vertus des affranchies	192
2 – L'élargissement du cercle familial	195
a) Les affranchis et leur descendance	195
– Les possibilités de procréation des affranchis	196
– Réfutation des arguments de Treggiari concernant : le faible nombre d'enfants	196
– Le mariage tardif	197

	Pages
– Douleur des parents à la mort de leur enfant	199
– Avantages concédés aux affranchis pères	200
– Représentation des enfants légitimes	202
– Représentation des enfants nés avant et après affranchissement	204
– Représentation des enfants illégitimes	205
– Précisions juridiques concernant la notion de fils, appliquée à un affranchi	207
b) Les affranchis et leurs ascendants	207
Conclusion	209
3 – L'intervention du patron dans la vie familiale des affranchis	210
a) Les manifestations de l'autorité patronale	210
Autorité patronale et droit découlant du mariage des affranchi(e)s	212
Autorité patronale et paternité des affranchis	212
b) La confusion des pouvoirs d'époux (ou de père) et de patron	213
Conclusion	214
B – LES ASPECTS PERSONNELS DE LA RELATION PATRON-AFFRANCHI	217
<i>Chapitre III</i>	
I – <i>La position juridique du patron par rapport à l'affranchi et son évolution</i>	217
1 – Les aspects juridiques de la supériorité patronale	217
– l'affranchi et le parricide	217
– l'infériorité de l'affranchi vis-à-vis du patron dans le domaine judiciaire	219
2 – L'autorité patronale : manifestations et nature	221
– l'expression pratique de cette autorité	221
– nature de cette autorité	223
II – <i>Approche réelle des rapports personnels entre affranchis et patrons</i>	226
1 – La place de la <i>fides</i> dans les rapports patrons-affranchis	226
– Essai de définition	227
– Les implications pratiques de la <i>fides</i>	228
– Les actes de dévouement accomplis par un affranchi	229
2 – Les justifications de la <i>fides</i> : l'image du bon et du mauvais affranchi	232
a) Le bon affranchi	233
– les « bonnes dispositions »	233
– la retenue	234
– l'honnêteté	235
– <i>Frugi</i>	236
– <i>Bonus, optimus</i>	237
b) Le mauvais affranchi	238
– la démesure	238
– la malhonnêteté	239
c) La reconnaissance	241
3 – La place des sentiments dans les relations affranchis-patrons	242
Les traits de l'« affection » patronale	243
Les sentiments prêtés à l'affranchi : de l'affection au respect	247
– l'obéissance	247

	Pages
– l'attachement	248
– le respect	249
– la <i>pietas</i>	251
– la part de l'hypocrisie	251
4 – La faveur patronale et ses dangers	252
Les manifestations de la faveur patronale	252
Les dangers	254
La place de l'homosexualité dans les relations patrons-affranchis	258
Conclusion – Limite des résultats obtenus	261
Absence d'autonomie de l'affranchi au plan moral	262
Conclusion du Livre II – Superposition des patronages	263
La personnalité de l'affranchi n'est jamais mise en relief	264

LIVRE III

LES ASPECTS ÉCONOMIQUES DES RAPPORTS PATRON-AFFRANCHI	267
A – L'INTERVENTION DU PATRON DANS L'ACQUISITION ET LA DÉVOLUTION DES «BONA» DE L'AFFRANCHI	269
<i>Chapitre I</i> – Pouvoir patronal et origines des <i>bona</i> de l'affranchi	271
1 – L'arrière-plan économique de la <i>manumissio</i>	271
a) La nature juridique du pécule servile	271
b) La liberté, un don le plus souvent payant	272
c) Le legs du pécule	274
d) Le pécule et les <i>vicarii</i>	275
e) Liberté et <i>hereditas</i> nécessaire	277
2 – L'affranchi héritier ou légataire de son patron	278
a) L'affranchi héritier partiel de son patron	278
b) L'affranchi héritier unique	279
c) L'affranchi légataire	281
Conclusion	282
<i>Chapitre II</i> – Le contrôle exercé par le patron sur les <i>bona</i> de l'affranchi (du vivant de ce dernier)	283
1 – Les privilèges légaux reconnus au patron	283
a) pouvoir patronal et tutelle légitime	283
Les dispositions de la loi des XII Tables et leur évolution	283
Les possibilités d'action du patron	285
b) Les donations accomplies par l'affranchi en faveur du patron	286
La désignation des affranchis dans la <i>Lex Cincia</i>	287
L'inclusion des <i>liberi patroni</i>	290
La réciprocité des donations et sa limitation	290
2 – Droits patronaux et affranchis prodigues	291
Affranchis dotant leur fille	291

	Pages
Donation faite à des tiers	291
Actes charitables	292
Actes évergétiques	293
3 – La part du patron dans les acquisitions de l'affranchi	294
a) Le patron complice de la « rapacité » de son affranchi	294
Chrysogonus	295
Timarchides	295
Licinus	296
b) L'éphémère <i>societas</i> rutilienne	296
Le témoignage d'Ulpien	296
L'institution de la <i>societas</i> rutilienne	297
Sa suppression par les <i>posteriores praetores</i>	299
 Chapitre III – Les droits du patron et la dévolution des biens de l'affranchi	 301
Exclusion des affranchis irréguliers et des <i>statuliberi</i>	301
L'exposé de Gaius	301
1 – Le régime successoral issu de la Loi des XII Tables	302
a) L'apparent libéralisme de la législation	302
b) Les droits reconnus au patron	304
– succession de l'affranchie	304
– succession de l'affranchi mort intestat et sans <i>sui</i>	305
c) Les droits accordés aux <i>sui</i> et à la <i>gens</i> du patron	306
Conclusion	308
2 – Les réformes prétoriennes	308
a) Les avantages accordés au patron	308
L'institution de la B.P.C.T.	308
b) Nouveaux droits octroyés aux affranchis	309
c) Le problème de la datation de ces réformes	310
Entre 77 et 74?	311
d) Les difficultés d'application de l'édit de <i>bonis libertorum</i>	311
Concernant la fille du patron	311
Définition des enfants naturels de l'affranchi	311
Droits patronaux et descendance de l'affranchi	312
Conclusion – La législation augustéenne renforce les droits patronaux	313
Conclusion du chapitre III – la mise en exergue d'une catégorie d'affranchis riches	314
 B – LE CONTRÔLE EXERCÉ PAR LE PATRON SUR LES ACTIVITÉS DE L'AFFRANCHI	 317
 Chapitre IV	
1 – Les fondements du contrôle exercé par le patron sur les activités de l'affranchi : de l' <i>obsequium</i> illimité aux <i>operae</i> jurées ou stipulées	317
a) Le régime antérieur à la préture de Rutilius Rufus	318
b) Les réformes de Rutilius et de ses successeurs	319
– La création de l' <i>actio operarum</i> par Rutilius	319
– La réforme de Livius Drusus concernant le <i>ius iurandum liberti</i>	320

	Pages
– La suppression des <i>onerandae libertatis imposita</i>	322
– et de la <i>stipulatio poenae</i>	323
– L'établissement de la <i>stipulatio operarum</i>	323
– et les dispositions de la <i>Lex Aelia Sentia</i>	324
c) Le régime des <i>operae</i> à la veille de l'époque impériale	325
– les <i>operae</i> peuvent être définies négativement	325
– les <i>operae</i> sont fournies à la convenance du patron	326
– la confusion des <i>operae</i> et de la personne de l'affranchi	327
– la transmission des <i>operae</i>	328
Conclusion	330
2 – L'affranchi au service du patron	331
– L'affranchi relais de l'autorité patronale	332
– La place parmi les dépendants	332
et à la tête de la <i>familia</i> des serviteurs	334
– Les services domestiques accomplis par l'affranchi	335
– Un service caractéristique : le transport des lettres	336
3 – L'activité professionnelle de l'affranchi : autonomie ou dépendance?	337
a) Le patron et les origines de la « vocation » professionnelle de l'affranchi	337
b) Artisanat et petit commerce	338
Le monde des artisans	339
Commerce de luxe, petits boutiquiers	341
c) Les affranchis et les affaires	343
<i>Mercatura</i>	345
<i>Negotia</i>	347
Les affranchis sont des intermédiaires	348
Les affranchis procureurs	349
d) Les affranchis et l'administration de l'Etat	352
e) Les affranchis, artistes et littérateurs	354
<i>Meretrices</i>	354
Acteurs	354
Architectes	355
Médecins	355
<i>Litterati</i>	356
CONCLUSION GÉNÉRALE	359
Essai de périodisation	359
Affirmation de l'autorité patronale	360
... malgré d'éventuels contre-poids	361
... et en dépit des limites de notre information	362
BIBLIOGRAPHIE	363
TABLE DES PLANCHES	377
INDICES	379
TABLE DES MATIÈRES	417